



## Exemples de parcours de salariés recrutés en emplois aidés par un Centre Social de l'agglomération lyonnaise

**Ludovic A.** : entré en 1996 sur le dispositif CIE à temps partiel, grâce à l'emploi aidé, il a obtenu une formation BEATEP et il est salarié en CDI dans la structure à plein temps.

**Adélaïde C.** : entrée en 2010 en CAE (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi) sur un temps partiel. En 2012, signature de son contrat en CDI à plein temps sur un poste animateur responsable enfance dans notre structure.

**Caroline H.** : elle est entrée en 2015 sur un contrat Emploi d'Avenir de 35h. En 2016, elle a obtenu le BAPAAT de niveau V (Brevet d'Aptitude Professionnel Animateur Technicien), elle occupe un poste de référent d'activités jusqu'à la fin de son contrat.

**Karima H.** : elle est entrée en 2014 sur un poste d'animateur en plein temps sur un emploi d'avenir. En 2015, elle a passé un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) en périscolaire. Aujourd'hui, elle cherche du travail dans un autre secteur professionnel.

**Laëticia C.** : sur un poste de 24h en CAE/CUI, elle est restée 2 années dans notre structure. Elle a passé son Bafa dans notre structure et travaille actuellement en CDD à temps partiel dans une ville de la Métropole lyonnaise sur des temps périscolaires.

**Mathis C.** : sans qualification, il a passé son stage pratique pour la validation de son bafa dans notre structure. Il est entré sur un contrat d'accompagnement vers l'emploi de 24h d'une année, puis est passé en emploi d'Avenir à plein temps. Il a suivi un diplôme professionnel BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel Animateur technicien), niveau V. Il finit son contrat en avril 2018 avec une expérience de trois années dans le domaine de l'animation.

**Raouf G.** : entrée en CAE sur 24h de six mois, il cherche à obtenir de l'expérience dans l'animation pour enrichir son expérience dans l'optique de se professionnaliser au métier de l'animation.

**Tobias G.** : il a été embauché en 2017 en CAE d'une durée d'un an. L'arrêt du dispositif ne permettra pas le renouvellement de son contrat et la formation envisagée.

**Coralie P.** : entrée en 2014, elle a passé trois années dans notre structure sur le dispositif Emploi d'Avenir. Elle a animé plusieurs ateliers auprès des enfants âgés de 3 à 12 ans. Elle a obtenu son CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) en périscolaire. Puis l'année suivante a passé son BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) mention animations sociale. Sur ses trois années, elle est devenue référente d'activités. Son contrat arrivé à terme fin août, elle a depuis trouvé un emploi en CDD en Corse dans le champ de l'éducation dans un lycée.

**Nadia Y.** : arrivée en 2014 sur un poste d'animatrice en Emploi d'Avenir à plein temps. Elle a passée en 2015/2016 un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) mention LTP (Loisirs Tous Publics). Sur l'année 2016 a été responsable d'activité pour l'encadrement des nouveaux rythmes scolaires sur une école Maternelle. Elle a quitté la structure en 2017 à la fin de ses trois années pour enchaîner directement sur un poste de responsable périscolaire pour la ville de Lyon en CDI.

**Youssef B.** : entré en 2015, en emploi d'Avenir, il a fini son Bafa en 2015 dans notre structure. En 2016, il a passé la première partie de son BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Direction). Il est actuellement sur un poste de référent périscolaire. Il finira sa formation BAFD en quittant notre structure en octobre 2017.

**Charlotte L.** : elle entrée en 2014, en emploi d'Avenir. Elle a passé son BPJEPS mention LTP sur l'année 2016/2017. Elle occupe un poste de référente responsable périscolaire interne sur la structure.

**Fouzia O.** : entrée fin d'année 2016, où elle a occupé un poste d'animatrice périscolaire. En 2017 a pris fonction en tant que responsable périscolaire sur un des sites gérés par le centre social, son contrat d'un an ne pourra pas être renouvelé.

**Nicolas M.** : est entré en 2016 en tant qu'animateur en centre de loisirs et périscolaire. Une inscription à une formation d'extension de son BPJEPS est à l'étude. Il devrait rester jusqu'à la fin de son contrat en Emploi d'Avenir sur la fin de l'année 2018.

**Andrëa T** : entrée en septembre 2014 dans notre structure, elle était employée à temps plein sur le dispositif Emploi d'Avenir comme animatrice enfance sur les Temps d'Activités Périscolaire. Elle a quitté la structure pour un autre projet professionnel.

**Zahia C** : entrée en septembre 2014, en emploi d'Avenir sur un 35h, elle a passé son CQP périscolaire en 2016 qu'elle a obtenu. Aujourd'hui, elle travaille dans un centre social à Lyon.

**Karim R. et Louis L.**: ils ont été présentés par une association d'insertion par l'emploi pour des personnes porteurs de handicap. La formation et l'accompagnement dans la prise de poste tout au long de leurs contrats aidés ont débouché sur un CDI au sein de notre structure.

**Angéline C.** : entrée en 2015 comme aide auxiliaire dans une de nos crèches, elle a suivi une formation de préparation au concours d'Auxiliaire de puériculture. Suite à la réussite au concours, elle a mis fin à son contrat pour intégrer une école d'auxiliaire de puériculture.

**Déborah M.** : a intégré notre équipe un mois après son arrivée en France, sans aucun diplôme. A suivi une formation d'accueil et secrétariat durant son contrat aidé. Elle a trouvé un CDI dès la fin de son contrat dans un autre centre social.

**Alix A.** : après 2 ans en contrat aidé dans notre structure, elle a trouvé un CDI dans un autre centre social. Puis, 2 ans plus tard elle a été recrutée dans notre association comme secrétaire d'accueil en CDI.

**Joëlle J.** : embauchée en contrat aidé (TUC) en tant qu'aide auxiliaire, elle a passé le diplôme d'auxiliaire de puériculture puis le diplôme d'éducatrice de jeunes enfants en VAE. Elle est aujourd'hui responsable de l'une de nos crèches.